

Le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP) a pour mission de contribuer à l'amélioration des pratiques de prévention et d'intervention psychosociales, à la hausse de la qualité et de la pertinence de la recherche psychosociale et à l'élaboration des politiques sur les enjeux à caractère psychosocial.

Contre la violence envers les enfants

De 1993 à 2003, onze centres hospitaliers canadiens ont rapporté 364 cas d'enfants victimes du syndrome du bébé secoué, avec en bout de ligne 69 décès. Et pour rester dans les chiffres peu réjouissants : plus de 600 enfants victimes de mauvais traitements physiques sont signalés chaque année à la Direction de la protection de la jeunesse. Ainsi, de la discipline abusive à la brutalité irrationnelle, la violence n'épargne pas le monde des moins de cinq ans. On le sait, mais sait-on le voir? Tous les spécialistes s'entendent pour dire que ces chiffres sont sous-estimés.

Le problème, c'est que la plupart des cas de mauvais traitements physiques infligés aux enfants ne font l'objet d'aucun signalement et, par conséquent, d'aucune intervention. Dans ce contexte, le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP) a démarré un projet de prévention pour permettre aux professionnels en cause d'acquérir des connaissances en vue de mieux déceler les cas de violence et, surtout, de mieux intervenir auprès des victimes et de leur famille. Quels sont les signes d'un mauvais traitement physique? Quelle attitude faut-il adopter? Quel type d'aide peut-on offrir? Voilà les trois principales questions qui seront abordées. Les premières

clientèles visées sont les intervenants des centres de la petite enfance (CPE) et le personnel des services policiers, mais le projet s'adressera éventuellement aux intervenants du milieu scolaire, des CLSC-CHSLD, des services de loisirs et des organismes communautaires.

Concrètement, ce projet consiste à produire et à diffuser une trousse audiovisuelle de formation et de sensibilisation, constituée de vidéos et d'un guide pédagogique. « De nom-

ressources disponibles. » Elle ajoute que si l'on peut consulter sur le Web plusieurs bons sites qui renseignent notamment sur la question des mauvais traitements physiques infligés aux enfants, peu d'intervenants ont le temps de consulter régulièrement ces données. Ceci sans compter que les informations scientifiques électroniques sont rarement offertes en français.

Le matériel du CLIPP sera conçu avec le soutien de comi-

cateurs qui formeront à leur tour les professionnels de leur milieu. « Le relais doit être pris par les gens du milieu, insiste Lucie Joyal, directrice du développement au CLIPP, car notre rôle n'est pas de devenir une faculté d'éducation permanente, mais un centre de liaison entre les producteurs du savoir et ses utilisateurs. » Cela ne veut pas dire que le CLIPP ne désire pas rester actif dans ce dossier. Le Centre prévoit mettre sur pied un forum de discussion sur le Web pour permettre aux personnes formées d'échanger de l'information et d'interroger des



Un médecin examine un bébé de neuf mois à l'occasion d'une visite de routine. Ces examens réguliers sont destinés à surveiller la santé et le développement des nourrissons.

breux ouvrages portent sur les mauvais traitements physiques infligés aux enfants et sur le syndrome du bébé secoué, explique la présidente-directrice générale du CLIPP, Mireille Mathieu. Mais ils sont surtout axés sur les symptômes et les séquelles physiques. Ils contiennent peu d'information sur la façon de repérer, dans les milieux non spécialisés, les cas de mauvais traitement, sur les actions à entreprendre et sur les

trés d'experts composés de chercheurs et d'utilisateurs, afin de s'appuyer sur l'état à jour des connaissances, d'une part, et de bien répondre aux besoins des utilisateurs, d'autre part. Il sera expérimenté auprès de six groupes cibles : trois groupes d'intervenants de CPE et trois groupes de services policiers. L'idée maîtresse du projet est de former des agents multipli-

experts. Enfin, un répertoire des questions les plus fréquentes sera mis en ligne.

Fait à signaler, la réalisation de ce projet, financé par le Centre de prévention du crime du ministère de la Justice du Canada, se fera en collaboration avec l'École nationale de police du Québec, le Regroupement des CPE et l'Institut national de santé publique.

SOPHIE MALAVOY